

FEUILLETS MENSUELS
de la
SOCIÉTÉ NANTAISE DE PRÉHISTOIRE

N° 99/100

DIXIÈME ANNÉE

NOVEMBRE/
DÉCEMBRE 1966

LA GROTTTE DE LA ROCHE TROCANTE
(Souterrain de la Meule)
en Arthon-en-Retz (L.A.)

-:-:-:-:-

Sur la commune d'Arthon-en-Retz existe une grotte artificielle creusée d'une manière régulière dans une butte de calcaire sableux compact. Cette butte se trouve au Nord-Nord-Ouest d'Arthon sur une pente exposée à l'Ouest et dominée par la cote 12 de la carte d'Etat Major (1).

Elle dépend de la propriété de la Meule (parcelle cadastrale S.L. N° 24). Coordonnées géographiques : WT 802 198.

Pour s'y rendre, prendre à la sortie du bourg, la route de la Feuillardais et parcourir environ 1.200 m. A cet endroit se trouve, sur la gauche, une haie très haute ; il faut la contourner et suivre un chemin qui descend à travers champs vers le bois de la Meule, jusqu'à 200 mètres où s'amorce un fort virage à droite. C'est à une cinquantaine de mètres de ce virage que s'ouvre, toujours sur la droite, la grotte connue dans le pays sous le nom de Roche-Trocante (ou Roche-Troquante).

L'un de nous (P.P.) l'avait visitée le 16 Septembre 1928 et en avait dressé le plan. Nous avons revu et complété ce plan, ensemble, le 30 Mars 1958, ce qui nous a permis de constater qu'au cours des trente années écoulées, des travaux de déblaiement dont nous ignorons les auteurs, ont modifié certaines cotes.

Une tranchée étroite de 1,00 à 1,20 m de largeur et de 8,00 m de longueur, coudée, et à forte pente (20 à 25 pour cent) permet l'accès de la grotte.

(1) Carte d'Etat Major au 1/50.000 : feuille XI-24, Machecoul

Au coude de la tranchée de desserte prend naissance vers la droite une seconde tranchée de 3 m de longueur qui va s'élargissant jusqu'à l'entrée d'une alcôve souterraine dont les dimensions sont les suivantes : longueur : 3,00 m, largeur moyenne 1,60 m et hauteur 1,30 m sous plafond. Peut-être faut-il voir dans ce dernier ouvrage les vestiges d'un travail préparatoire entrepris dans le but de réaliser l'excavation d'un second souterrain ?

Quoiqu'il en soit, l'implantation des tranchées est telle, que le visiteur qui ne pénètre pas à l'intérieur du dispositif ne peut apercevoir ni l'entrée du souterrain, ni celle de l'alcôve.

La nature géologique particulière du terrain peu répandu dans notre département, a permis à nos ancêtres d'attaquer vraisemblablement au pic le calcaire sableux de l'Eocène moyen, étage Auversien (2) et d'y créer en toute sécurité un ensemble de locaux à parois verticales et à plafonds en voûtes fortement surbaissées, bien abrités sous une couverture de 2,00 à 2,20 m de roche sédimentaire d'âge tertiaire. Si nous n'y avons pas relevé de traces d'impact d'outils c'est que la nature même de la roche est favorable à l'effritement superficiel des parois et des plafonds.

L'entrée ogivale de la grotte, orientée face au Sud, mesure 1,60 m de hauteur et 1,12 m de largeur au sol. Après l'avoir franchie, on pénètre dans un couloir long de 7,90 m, tout d'abord assez large ; au départ de ce vestibule, un défoncé en arc de cercle est taillé sur la paroi de droite tandis que s'ouvre sur la gauche un diverticule de 4,70 m de longueur qui va s'abaissant et se rétrécissant pour déboucher sur une sorte de cheminée.

En 1928, cette cheminée se terminait par un trou d'aération mais elle se trouve maintenant en partie comblée avec les terres et les sables entraînés par les eaux de pluie. Nous ne pensons pas qu'elle soit entièrement oeuvre humaine et nous l'attribuons plutôt à un blaireau qui, béné-

(2) Carte géologique au 1/80.000 : feuille 117, Nantes.

ficiant d'un terrain peut-être partiellement ameubli par l'homme, a trouvé le moyen de s'introduire avec facilité dans le souterrain existant. (De nombreuses entrées de terriers borgnes sont visibles dans la butte).

Le couloir qui, avons-nous dit, est large au début : 2,15 m, diminue au fur et à mesure qu'il avance vers la chambre située au fonds du souterrain, mais toutefois d'une manière insensible puisqu'il se trouve ramené à 1,95 m après 6 m de parcours. Par contre, il augmente légèrement à la fin. Le niveau de son sol est inférieur d'environ 40 centimètres à celui de la chambre à laquelle il aboutit. Comme en 1928, cette dénivellation était moins importante on peut penser que les matériaux meubles en provenance des effritements et accumulés au sol ont été déblayés pour faciliter la circulation dans le souterrain où, de nos jours, des instruments aratoires sont mis à l'abri.

La chambre ou crypte est rectangulaire avec angles arrondis. Sa longueur est de 5 m et sa largeur de 2,10 m. Son centre ne se trouve pas dans l'axe du couloir, il est déporté vers l'Ouest (voir plan). Sa hauteur est de 1,79 m. Une petite niche a été façonnée dans la paroi Est.

La forme et les dimensions de cette grotte rappellent celles de nos dolmens à couloir. Elles font également penser aux tombes de certaines régions calcaires ; il n'est pour s'en convaincre que de se reporter aux travaux du Baron de BAYE (3) dont les explorations mémorables révélèrent l'existence dans la vallée du Petit-Morin (Marne) de cavernes sépulcrales artificielles intactes, renfermant un mobilier néolithique.

Au cours de fouilles faites en 1890, M. LE MEIGNEN mit au jour de nombreux débris de coquillages, quelques ossements (de nature non précisée) et des fragments de tuiles romaines (4). Nous n'avons pas eu écho de quelques découverte intéressante, mais on ne peut en être surpris car la caverne est d'accès facile, elle a pu être pillée et si elle est d'une

(3) Baron de BAYE - L'Archéologie préhistorique, Paris, 2^{ème} édit. 1879 et 2^{ème} édit. 1889.
- Voir également : J. DECHELETTE, Manuel d'Archéologie préhistorique, T.I, Paris, 1924, p. 455 à 461.

(4) Bull. Soc. Arch. Nantes et L.-I., t. 29, 1890, p. 50-51 et t. 32, 1893, 1^{er} sem., p. 51-52

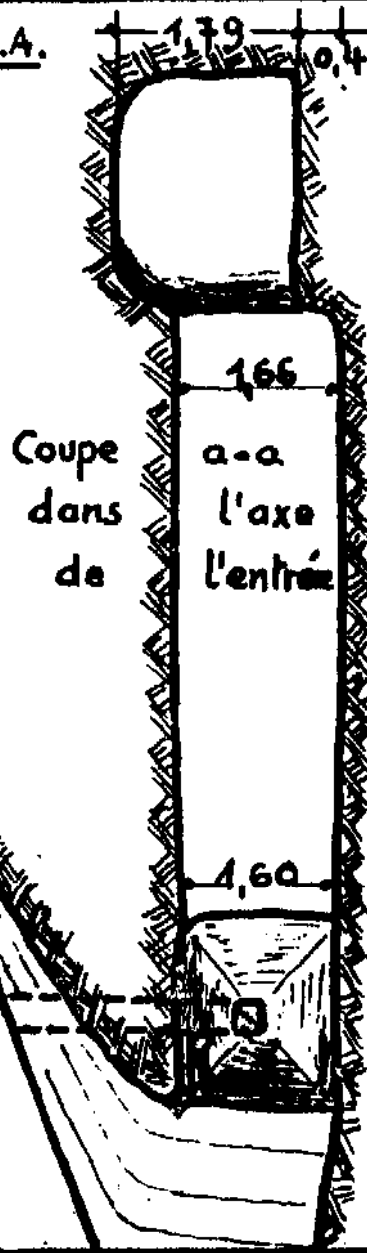
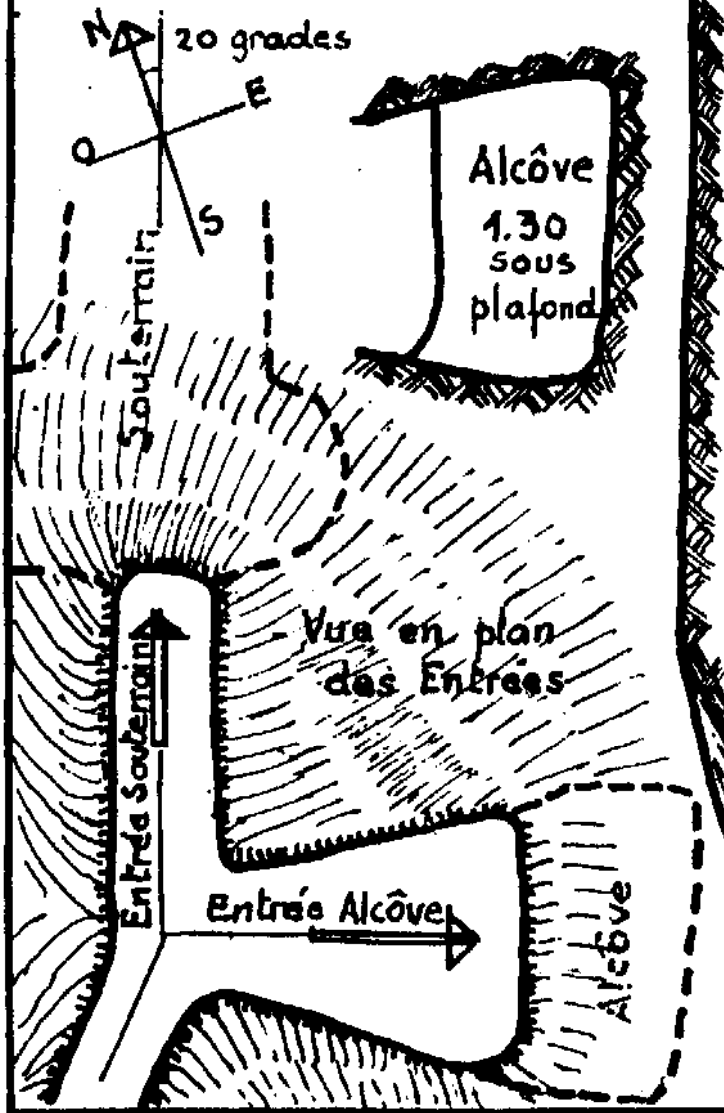
haute antiquité, elle a dû être fréquentée pour de
raisons diverses à bien des époques.

Il est donc très difficile de dater cet
hypogée ; il peut s'agir d'une grotte sépulcrale
néolithique, d'un souterrain-refuge pré-romain
ou gallo-romain, d'une habitation ou d'une cave
d'époque indéterminée. De nouvelles fouilles
minutieusement conduites fourniraient peut-être
quelques indices.

R. MONJOSTE et P. POUZET

Commune d'ARTHON en RETZ L.A.

Parcelle cadastrale S.L. n°24



Souterrain et Alcôve
de la ROCHE TROCANTE
château de la Meule

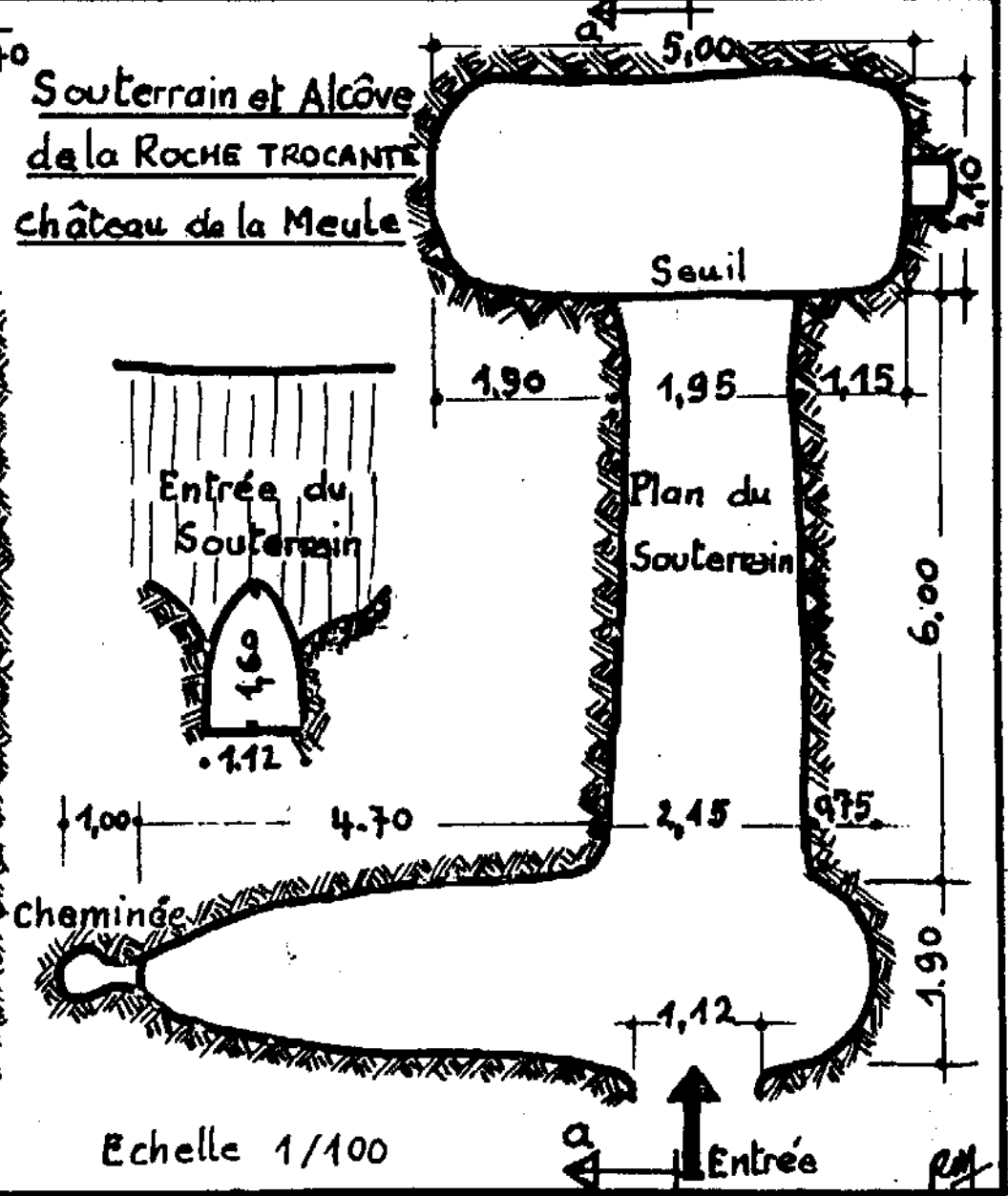


TABLE DES MATIERES 1966

Voeux du Président	1
Membres admis en 1965	3-4
Nécrologie	58
Convocations et ordre du jour :	
- Assemblée Générale annuelle	13
- Réunions ordinaires	7-24-33-41-57-63
- Voyage et sortie	34-45
Comptes-rendus :	
- Assemblée Générale du 13 Février 1966	15
- Comptes de l'année 1965	20
- Election du Bureau	23
- Voyage d'étude en Corrèze	49
Informations diverses	13-24-33-41-42-44
A la bibliothèque :	
- Ouvrages, revues et tirés à part reçus	8-34-42-58-63
- Feuilletts Mensuels et reliures	24
Articles et Mémoires :	
- Un nouveau dépôt de l'Age du Bronze en Loire-Atlantique, par M. F. LE BERT	5
- Informations sur quelques découvertes récentes faites en Loire-Atlantique (S.N.P.)	9
- Préhistoire du Massif-Central - S.N.P., d'après M. Henri DELPORTE	25
- A la lumière des fouilles archéologiques effectuées en Brière au cours de l'année 1965, par M. Gabriel BELLANCOURT	35
- Trouvailles de céramiques dans les résidus de criblage de sables de Loire (S.N.P.)	43
- Le Pays de Retz - Un peu d'Histoire. Préhistoire au Pays de Retz (S.N.P.)	47
- La grotte de la Roche Trocante (souterrain de la Meule) en Arthon-en-Retz (L.A.) par MM. René MONJOUSTE et Paul POUZET	59